

2016

RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL



RAPPORT
DE GESTION

COMPTES
CONSOLIDÉS

**RAPPORT
DE GESTION**

au 30 juin 2016 3

**ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS
SEMESTRIELS**

résumés au 30 juin 2016 8

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

sur l'information financière
semestrielle 2016 35

**ATTESTATION
DES PERSONNES
ASSUMANT
LA RESPONSABILITÉ**

du rapport financier semestriel 37

RAPPORT DE GESTION

AU 30 JUIN 2016



Les principales
évolutions du premier
semestre 2016 4

Les résultats
consolidés au
30 juin 2016 5

Le groupe RATP est un acteur majeur du transport public urbain et périurbain en France, et en particulier en Île-de-France. La maison mère, la Régie autonome des transports parisiens (RATP) est un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) créé par la loi du 21 mars 1948, doté d'une personnalité juridique à laquelle la loi confère le statut de personne morale de droit public, et est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris. Son siège social est situé au 54, quai de la Rapée, 75012 Paris. La RATP a notamment pour objet l'exploitation de service public de transport en Île-de-France et a pour mission fixée par la loi n° 2009-1503 du 8 décembre 2009 (loi ORTF relative à l'organisation et à la régulation des transports ferroviaires) d'être le gestionnaire d'infrastructure de réseaux affectée au transport public urbain de voyageurs.

1 • LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU PREMIER SEMESTRE 2016

1.1 • Pour le transport

LA RATP (ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX DE LA RATP)

Le chiffre d'affaires de la RATP est en baisse de - 1,4 % par rapport à juin 2015. L'indice d'actualisation de la rémunération de la RATP (indice Stif) est fixé à + 0,2 % (indice prévu pour l'année 2016, en cohérence avec une inflation prévisionnelle 2016 à 0,1 %). L'accroissement de l'offre de service représente + 4 M€.

L'EBE est en baisse de - 42 M€ par rapport à juin 2015, principalement sous l'effet du débasage du nouveau contrat Stif (- 50 M€ à fin juin).

La capacité d'autofinancement atteint 425 M€ à fin juin 2016, contre 490 M€ à fin juin 2015, soit une baisse de - 64 M€ (- 16 M€ hors facteurs non récurrents 2015 et effets fiscaux 2016, à savoir indemnités versées par les fournisseurs en 2015, et effets en 2016 de l'impôt sur les sociétés, du CICE et de la taxe d'apprentissage).

Le résultat avant IS et CICE atteint 142 M€ à fin juin 2016, contre 240 M€ à fin juin 2015, soit une baisse de - 98 M€. Retraité des effets fiscaux du premier semestre 2016 (taxe d'apprentissage) et des facteurs non récurrents du premier semestre 2015 (apport partiel d'actif Logis-Transports pour + 31 M€, cession Voltaire pour + 9 M€ et indemnités versées par des fournisseurs pour 7 M€), le résultat avant IS et CICE serait en baisse de - 40 M€. La plus forte baisse du résultat par rapport à la CAF provient de la hausse des provisions et de l'effet déport des facteurs non récurrents impactant uniquement le résultat.

LES AUTRES ÉVOLUTIONS EN FRANCE

Un niveau d'activité en progression par rapport au premier semestre 2015 grâce aux éléments suivants :

- l'acquisition du groupe Dupas Lebeda, en août 2015, exerçant une activité interurbaine, scolaire et touristique dans les Hauts-de-France.
- la montée à 100 %, en juin 2015, dans l'Open Tour Paris, en renfort des positions acquises ou développées en 2014 sur ce segment du *sightseeing*. L'activité est toutefois impactée, tout comme à Londres, par la baisse de la fréquentation touristique suite aux attentats de novembre 2015.
- l'exploitation du réseau de transport de Laon (Hauts-de-France, contrat d'une durée de sept ans).
- l'exploitation du réseau Mouvéo (Pays de Champagne) pour une durée de huit ans.

- l'exploitation de la ligne de bus express entre Paris et l'aéroport de Châlons-Vatry, premier aéroport de la région Alsace-Champagne-Ardennes-Lorraine, pour assurer le transfert de passagers de lignes *low-cost*.
- le contrat de maintenance sur les escaliers mécaniques du métro de Toulouse (Tisseo).
- dans un contexte de tension sur les finances des collectivités territoriales, qui peuvent diminuer l'offre de service et d'intensification de la concurrence notamment sur les lignes scolaires.
- on relève par ailleurs le renouvellement du Groupe sur le transport de personnes à mobilité réduite du Val-d'Oise ainsi que la confiance renouvelée par l'agglomération de La Roche-sur-Yon.

LES AUTRES ÉVOLUTIONS À L'INTERNATIONAL

Une période consacrée au renforcement des positions acquises et marquée par l'évolution des devises :

- aux États-Unis, le tramway de Washington DC a été inauguré le 27 février 2016. Le Groupe exploitera le réseau de huit stations pour cinq ans.
- en Italie, le Groupe a obtenu l'adjudication définitive du contrat de Toscane en mars 2016, qui ouvre une période de préparation à la reprise des actifs et des salariés du réseau de bus aujourd'hui géré par 14 entreprises dont Autolinee, société du groupe RATP.
- les opérations britanniques sont à court terme marquées par un effet de conversion (sans impact trésorerie) croissant depuis l'annonce du Brexit, qui masque en partie la bonne évolution de leur résultat.
- du point de vue commercial, l'année 2016 est particulièrement dense, notamment au Moyen-Orient (Arabie saoudite, Qatar et Émirats arabes unis) sur les modes bus, tramway et métro, au Canada (métro et assistance technique), mais aussi en appel d'offres définitif à la réponse pour le renouvellement du contrat Metrolink, à Manchester, ou encore le tramway de Casablanca.

1.2 • Pour l'ingénierie

Le groupe Systra affiche sur le premier semestre un bon niveau d'activité. Les opérations de croissance externe contribuent à la croissance constatée à fin juin 2016 (+ 4,8 %).

Des entrées en portefeuille de commande moins dynamiques sur le semestre, en lien avec l'environnement économique instable, permettent néanmoins d'afficher 888 M€ de perspectives. On note ainsi l'entrée sur le semestre de la réalisation des études de design préliminaire de la LRT3 de Kuala Lumpur, en Malaisie, la maîtrise d'œuvre du

tramway d'Aubagne ou la réalisation des études détaillées du viaduc du Greater Jakarta LRT pour le compte du constructeur Adhi Karya.

De manière structurelle, à mi-année, la contribution du groupe Systra est à l'équilibre.

1.3 • Pour la valorisation des espaces

L'activité du pôle est en progression à la fin de ce premier semestre. Malgré le contexte économique défavorable, les revenus des filiales télécommunications enregistrent une légère croissance.

2 • LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2016

Les résultats consolidés sont appréhendés à travers les indicateurs financiers suivants :

- le chiffre d'affaires, en léger retrait de 1 % par rapport au 30 juin 2015. La hausse est de 1,6 % pour les filiales.
- le résultat opérationnel, d'un montant de 246,9 M€, est en retrait de 149,6 M€ par rapport à juin 2015. Le premier semestre 2015 a enregistré deux opérations constatant une réévaluation d'actifs sans entrée de ressources financières pour le Groupe. En 2015, la RATP a en effet réalisé un apport d'actifs vers sa filiale Logis-Transports et RATP Dev est montée à 100 % du capital dans les sociétés exploitant l'Open Tour Paris (bus touristiques). Ces deux effets techniques ont généré 83,2 M€ de plus-values comptables au 30 juin 2015 et n'ont pas d'équivalent au 30 juin 2016. Hors ces éléments dits non récurrents, le résultat opérationnel est en retrait de 57 M€, principalement en lien avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat liant la RATP et le Stif.

- le résultat net part du Groupe, d'un montant de 86,7 M€, en retrait de 206,6 M€ par rapport au 30 juin 2015 ; cette évolution est principalement liée aux réévaluations de 2015 précitées, aux évolutions des provisions pour avantages au personnel et aux nouvelles conditions contractuelles en application depuis le 1^{er} janvier 2016.
- les capitaux propres sont stables par rapport au 31 décembre 2015.
- et l'endettement net est en hausse de + 125 M€ par rapport au 31 décembre 2015.

Les investissements bruts (avant subventions) du Groupe s'élèvent à 832 M€ et se maintiennent à un niveau élevé. Plus de 50 % de l'enveloppe a été consacrée au programme d'entretien et de modernisation du réseau et des matériels roulants. Le reste de l'enveloppe a été consacré à l'accroissement de la capacité de transport.

Enfin, on précise que les données suivantes sur la contribution de l'Épic comprennent les coûts de recherche et développement localisés chez Métrolab relatifs au « métro du futur ».

2.1 • Chiffre d'affaires consolidé

En millions d'euros	30/06/2015	30/06/2016	Variation	en %
TRANSPORT	2 800,1	2 772,7	- 27,4	- 1,0 %
RATP (a)	2 244,2	2 208,1	- 36,1	- 1,6 %
RATP Développement, RATPI et Ixxi	555,9	564,5	8,7	1,6 %
VALORISATION DES ESPACES	23,7	24,0	0,3	1,3 %
RATP (a) : mandat de gestion Promo	10,7	10,7	0,0	0,0 %
Promo Métro	0,1	0,0	0,0	- 54,3 %
Télécommunications	12,1	12,4	0,4	2,9 %
Immobilier	0,9	0,9	0,0	- 1,4 %
Groupe RATP (b)	2 823,8	2 796,7	- 27,1	- 1,0 %
Contribution des filiales (b - a)	568,9	577,9	9,0	1,6 %
Contribution des filiales (en %)	20,1 %	20,7 %		

Le chiffre d'affaires du Groupe marque un repli de 27,1 M€ (soit - 1 %), qui est celui de la RATP. Le retrait d'activité de la maison mère est en lien avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat avec le Stif.

La période est marquée par une évolution globale des devises défavorable de 26 M€. Elle masque la croissance réelle des filiales hors effet de conversion, de 36 M€.

La croissance s'appuie tout d'abord sur l'effet année pleine des activités acquises courant 2015. Parmi les plus significatives, on citera, en

France, l'acquisition de 100 % des titres de l'activité touristique de l'Open Tour Paris et l'acquisition du groupe Dupas Lebeda.

La croissance du chiffre d'affaires des filiales du transport s'appuie également sur les opérations exploitées depuis le 1^{er} janvier 2016. Le contrat d'Épernay, exploité pour huit ans, présente un réseau de 15 bus répartis entre six lignes régulières et 10 lignes de transport à la demande. Le contrat de Laon (sept ans) regroupe deux lignes de bus principales, des navettes et du transport scolaire.

Les contrats en portefeuille, en particulier à l'étranger, apportent également un bon relais de croissance dans un contexte français d'inflation basse (qui touche en premier lieu le contrat RATP) et de décisions de certaines collectivités de réduction de l'offre de transport.

Les sociétés du pôle valorisation enregistrent une légère croissance de leur chiffre d'affaires.

2.2 • Résultat opérationnel (EBIT)

En millions d'euros	30/06/2015	30/06/2016	Variation
TRANSPORT	391,7	243,1	- 148,6
RATP (a)	328,1	232,5	- 95,6
RATP Développement, RATPI et Ixxi	63,6	10,6	- 53,0
INGÉNIERIE (groupe Systra)	0,8	- 0,2	- 1,0
VALORISATION DES ESPACES	4,0	3,9	- 0,1
Promo Métro	0,3	0,5	0,2
Télécommunications	3,5	3,3	- 0,2
Immobilier	0,2	0,1	- 0,1
Groupe RATP (b)	396,5	246,9	- 149,6
Contribution des filiales (b - a)	68,4	14,3	- 54,1

Dont le résultat des sociétés mises en équivalence.

Le résultat opérationnel présente une baisse de - 149,6 M€, décomposée pour - 95,6 M€ sur la RATP et - 54,1 M€ sur les filiales. Pour la RATP, la variation est en lien avec l'opération d'apport d'actifs réalisée vers Logis-Transports en 2015 qui représentait une plus-value comptable de 30,8 M€ et avec la cession en 2015 d'un ensemble immobilier financé par crédit-bail. Ces opérations n'ont pas d'équivalent au 30 juin 2016. La variation résiduelle sur la RATP est le résultat de l'application du nouveau contrat Stif et de l'évolution défavorable des charges calculées (retraitement IFRS des avantages au personnel).

Concernant les filiales du transport, la variation de la rentabilité opérationnelle s'analyse hors l'effet technique constaté en 2015 lors de la prise de contrôle de l'Open Tour Paris à hauteur de 50,8 M€. Celle-ci est en retrait par rapport au 30 juin 2015, avec des situations contrastées selon les zones géographiques.

Pour le transport, on constate ainsi la bonne tenue générale des activités françaises et la progression de la profitabilité des contrats au Royaume-Uni. L'intensification et la complexification des réponses à appel d'offres ainsi que les conséquences d'une activité touristique moindre en raison de la baisse de fréquentation (Paris, Londres) et des conditions climatiques défavorables (Paris, Londres et New York) pèsent sur la rentabilité opérationnelle.

Systra atteint l'équilibre au terme du premier semestre.

Le contexte économique et les périodes de travaux perturbent l'activité de commercialisation des espaces du réseau ferré de la RATP.

2.3 • Résultat net consolidé part du Groupe

En millions d'euros	30/06/2015	30/06/2016	Variation
TRANSPORT	289,5	83,8	- 205,7
RATP (a)	236,4	83,7	- 152,7
RATP Développement, RATPI et Ixxi	53,2	0,1	- 53,0
INGÉNIERIE (groupe Systra)	0,8	- 0,2	- 1,0
VALORISATION DES ESPACES	3,0	3,0	0,0
Promo Métro	0,3	0,4	0,2
Télécommunications	2,6	2,5	- 0,1
Immobilier	0,1	0,1	- 0,1
Groupe RATP (b)	293,3	86,7	- 206,6
Contribution des filiales (b - a)	56,9	3,0	- 53,9

Le résultat consolidé part du Groupe s'établit à 86,7 M€ au 30 juin 2016, contre 293,3 M€ au 30 juin 2015, soit une baisse de 206,6 M€. Hors opérations non récurrentes et effets techniques des écritures de consolidation (actualisation), le résultat baisse de 77 M€.

La contribution de la RATP est en baisse entre le 30 juin 2016 et le 30 juin 2015, en lien avec les éléments non récurrents cités sur la rentabilité opérationnelle, l'application du nouveau contrat Stif comprenant la normalisation fiscale de la RATP (impôt sur les sociétés, taxes et crédits d'impôts associés). La baisse des charges financières atténue l'évolution de l'Ebit.

La contribution des filiales est de 3 M€ au 30 juin 2016, soit une baisse de 53,9 M€. Hors les opérations de plus-values précitées, la contribution des filiales est en retrait de 3 M€ au 30 juin 2016. Cette évolution est portée pour – 2,6 M€ sur le pôle transport et – 0,9 M€ sur l'ingénierie.

2.4 • Capitaux propres consolidés

L'évolution des capitaux propres consolidés part du Groupe entre le 30 juin 2016 et le 31 décembre 2015 s'analyse comme suit :

En millions d'euros	31/12/2015	30/06/2016	Variation
TRANSPORT	3 601,2	3 606,8	5,6
RATP (a)	3 534,7	3 553,4	18,7
RATP Développement, RATPI et Ixxi	66,5	53,4	– 13,1
INGÉNIERIE (groupe Systra)	45,7	40,7	– 5,0
VALORISATION DES ESPACES	27,9	24,2	– 3,6
Promo Métro	0,8	0,3	– 0,5
Télécommunications	24,7	21,8	– 2,9
Immobilier	2,3	2,1	– 0,2
Groupe RATP (b)	3 674,7	3 671,7	– 3,0
Contribution des filiales (b – a)	140,1	118,3	– 21,7

Le montant total des capitaux propres consolidés passe de 3 674,7 M€ à 3 671,7 M€, soit un retrait de 3 M€, qui recouvre une augmentation de + 18,7 M€ pour la RATP, et une baisse de – 21,7 M€ pour les filiales.

Les capitaux propres de la RATP enregistrent principalement :

- le résultat semestriel ;
- la diminution du taux d'actualisation sur les avantages au personnel.

En ce qui concerne les filiales, on relève les principaux éléments suivants :

- diminution de 13,1 M€ sur le pôle transport due principalement à l'écart de conversion sur les actifs britanniques ;
- diminution sur les filiales de valorisation, compte tenu des dividendes.

2.5 • L'endettement net consolidé

L'évolution de l'endettement net consolidé entre le 30 juin 2016 et le 30 juin 2015 se présente comme suit :

En millions d'euros	30/06/2015	31/12/2015	30/06/2016	Variation	
				06/2016 – 06/2015	06/2016 – 12/2015
Endettement net social	5 154,5	5 181,9	5 312,5	158,0	130,6
Crédit-bail RATP et divers	– 4,6	– 1,1	– 10,1	– 5,5	– 9,0
Impact IAS 39	– 73,1	– 59,1	– 63,2	9,9	– 4,1
Endettement net Epic RATP (y compris crédit-bail)	5 076,8	5 121,7	5 239,2	162,4	117,5
Endettement net des filiales du transport	183,2	185,3	200,5	17,3	15,2
<i>Endettement net transport</i>	<i>5 260,0</i>	<i>5 307,0</i>	<i>5 433,7</i>	<i>173,7</i>	<i>126,7</i>
<i>Endettement net valorisation des espaces</i>	<i>– 19,5</i>	<i>– 28,8</i>	<i>– 30,5</i>	<i>– 11,0</i>	<i>– 1,7</i>
ENDETTEMENT NET CONSOLIDÉ GROUPE RATP	5 240,5	5 278,2	5 403,2	162,7	125,0
Endettement net des filiales	163,7	156,5	164,0	0,3	7,6

L'endettement net consolidé augmente de 125 M€ entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016. Cette augmentation provient essentiellement de la RATP.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2016



État du résultat global 9

Bilan consolidé 10

Tableau des flux de
trésorerie consolidés 11

Tableau de variation
des capitaux propres 12

Notes annexes 13

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

1 • Compte de résultat

	Notes	30/06/2016	30/06/2015
Chiffre d'affaires (dont revenus des actifs financiers en concession : 60 M€ en 2016 et 78 M€ en 2015)	3.1	2 796 719	2 823 833
Autres produits des activités ordinaires	3.1	117 598	189 811
Produits des activités ordinaires	3.1	2 914 317	3 013 644
Achats consommés		- 270 247	- 344 148
Autres achats et charges externes		- 415 137	- 400 688
Impôts, taxes et versements assimilés		- 138 599	- 130 351
Charges de personnel	3.2	- 1 641 087	- 1 620 535
Autres charges d'exploitation	3.3	- 23 974	- 39 200
EBITDA (excédent brut d'exploitation)		425 273	478 723
Dotations aux amortissements		- 170 342	- 170 604
Dotations et reprises aux provisions		- 9 759	8 148
Résultat de cessions d'actifs	3.4	290	27 564
Effets des opérations sur le périmètre	3.4	- 62	52 371
Autres produits et charges opérationnels	3.4	3	- 370
Quote-part dans le résultat net des entités mises en équivalence	3.12	1 449	658
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence		246 851	396 490
Produits financiers	3.5	34 191	81 653
Charges financières	3.5	- 128 850	- 177 052
Résultat financier		- 94 658	- 95 399
Résultat avant impôts		152 192	301 091
Impôts sur le résultat	3.6	- 62 611	- 4 118
Résultat net consolidé		89 581	296 973
Part du Groupe		86 670	293 307
Intérêts minoritaires		2 911	3 666

2 • Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global sont présentés nets d'impôts.

	30/06/2016	30/06/2015
Résultat net consolidé	89 581	296 973
Variation de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie	2 151	37 346
Écarts de conversion	- 9 672	8 096
Quote-part des entités mises en équivalence sur éléments recyclables en résultat	- 1 367	4 398
Total des éléments recyclables en résultat	- 8 888	49 841
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	- 80 190	73 420
Quote-part des entités mises en équivalence sur éléments non recyclables en résultat	0	0
Total des éléments non recyclables en résultat	- 80 190	73 420
Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global	- 89 078	123 261
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	503	420 234
Part du Groupe	- 1 475	414 471
Intérêts minoritaires	1 978	5 763

BILAN CONSOLIDÉ

Actif				Passif			
	Notes	30/06/2016	31/12/2015		Notes	30/06/2016	31/12/2015
				Dotation en capital		433 367	433 367
<i>Goodwill</i>	3.7	350 189	370 226	Contre-valeur des immobilisations mises à disposition		250 700	250 700
Immobilisations incorporelles	3.8	636 319	608 757	Réserves		2 900 994	2 553 422
Immobilisations corporelles	3.9	5 754 332	5 494 467	Résultat de la période		86 670	437 253
				Capitaux propres – part du Groupe		3 671 731	3 674 742
Titres mis en équivalence	3.12	133 074	137 005				
Actifs financiers disponibles à la vente		35 596	39 147	Intérêts minoritaires		33 630	33 506
Instruments financiers dérivés – non courants	3.17	286 949	284 153				
Actifs financiers en concession – non courants	3.10	3 875 960	3 942 450	Capitaux propres		3 705 361	3 708 248
Autres actifs financiers – non courants	3.12	473 310	518 561				
Impôts différés actifs		31 713	31 041	Provisions pour avantages au personnel	3.15	769 396	681 493
Actifs non courants		11 577 442	11 425 807	Autres provisions – non courantes	3.16	163 250	158 289
				Dettes financières – non courantes	3.18	5 839 699	5 394 705
Stocks et en-cours		207 062	198 210	Instruments financiers dérivés – non courants	3.17	55 135	48 652
Créances d'exploitation	3.13	954 759	960 326	Impôts différés passifs		33 972	36 362
Instruments financiers dérivés – courants	3.17	17 175	88 324	Autres créditeurs		11 315	586
Actifs financiers en concession – courants	3.10	277 279	272 536	Passifs non courants		6 872 766	6 320 087
Autres actifs financiers – courants	3.12	420 285	455 869	Autres provisions – courantes	3.16	64 937	61 743
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.14	1 432 944	1 051 687	Dettes financières – courantes	3.18	2 192 647	2 274 965
				Instruments financiers dérivés – courants	3.17	26 334	31 288
Actifs courants		3 309 505	3 026 952	Dettes d'exploitation	3.19	2 024 902	2 056 428
TOTAL ACTIF		14 886 947	14 452 759	Passifs courants		4 308 820	4 424 424
				TOTAL PASSIF		14 886 947	14 452 759

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Notes	30/06/2016	30/06/2015
Résultat net total consolidé	89 581	296 973
Élimination du résultat des entités mises en équivalence	- 1 449	- 658
Élimination des amortissements et provisions	191 984	169 654
Dotations aux amortissements des biens mis en concession	147 181	148 771
Élimination des résultats de cession	- 227	- 80 338
Élimination des autres éléments non monétaires	3 631	- 867
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	430 701	533 534
Élimination de la charge (produit) d'impôt	32 832	4 118
Incidence de la variation du BFR hors investissements et subventions	- 26 630	- 115 231
Impôts payés	- 3 964	- 3 143
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	432 939	419 278
Incidence des variations de périmètre	0	- 56 645
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 520 198	- 510 591
Acquisition de biens mis en concession	- 312 166	- 295 946
Acquisition d'actifs financiers	201	7
Variation des prêts et avances consentis	3 132	692
Variation du BFR sur investissements et biens mis en concession	- 126 177	- 145 300
Subventions d'investissement reçues hors biens mis en concession	128 541	217 015
Subventions d'investissement reçues sur des biens mis en concession	149 708	126 912
Variation des subventions d'investissement à recevoir	92 090	- 35 230
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	6 533	22 221
Cession d'actifs financiers	151	0
Dividendes reçus des entités mises en équivalence	994	3 684
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 577 191	- 673 181
Part des minoritaires sur mouvements de capital	- 485	- 484
Émission d'emprunts	518 558	9 796
Remboursement d'emprunts	- 133 115	- 269 514
Variation des billets de trésorerie	77 313	284 836
Variation du cash collatéral	- 2 500	133 349
Variation des intérêts courus non échus	11 133	10 264
Dividendes payés aux minoritaires	- 684	- 53
Autres flux liés aux opérations de financement	- 40	8 709
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	470 180	176 902
Incidence de la variation des taux de change	- 1 026	3 040
Variation de la trésorerie	324 902	- 73 961
Trésorerie d'ouverture	1 001 667	1 229 899
Trésorerie de clôture	3.14 1 326 569	1 155 938
Variation de la trésorerie	324 902	- 73 961

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Contre-valeur des immobilisations mises à disposition	Réserves de conversion	Écarts actuariels	Variation de juste valeur des AFS	Couverture de flux de trésorerie	Autres réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2015	433 367	250 700	11 868	- 98 224	- 224	- 32 356	3 109 612	3 674 742	33 506	3 708 248
Résultat net de l'exercice							86 670	86 670	2 911	89 581
Autres éléments du résultat global			- 10 272	- 80 190	0	2 317	0	- 88 146	- 932	- 89 078
Résultat global total	0	0	- 10 272	- 80 190	0	2 317	86 670	- 1 475	1 978	503
Autres transactions entre actionnaires							- 5	- 5	8	4
Distribution de dividendes									- 1 854	- 1 854
Autres variations							- 1 530	- 1 530	- 8	- 1 538
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2016	433 367	250 700	1 596	- 178 414	- 224	- 30 039	3 194 748	3 671 731	33 630	3 705 361

	Capital	Contre-valeur des immobilisations mises à disposition	Réserves de conversion	Écarts actuariels	Variation de juste valeur des AFS	Couverture de flux de trésorerie	Autres réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2014	433 367	250 700	5 974	- 182 342	1 724	- 46 213	2 674 251	3 137 459	33 194	3 170 653
Résultat net de l'exercice							293 307	293 307	3 666	296 973
Autres éléments du résultat global			10 534	73 422	0	37 207		121 163	2 097	123 260
Résultat global total	0	0	10 534	73 422	0	37 207	293 307	414 471	5 763	420 234
Autres transactions entre actionnaires							838	838	- 915	- 77
Distribution de dividendes									- 3 308	- 3 308
Autres variations							82	82	79	162
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2015	433 367	250 700	16 508	- 108 920	1 724	- 9 005	2 968 478	3 552 850	34 814	3 587 664

NOTES ANNEXES

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf exception mentionnée dans les notes.

Le groupe RATP est un acteur majeur du transport public urbain et périurbain en France, et en particulier en Île-de-France.

La société mère, la Régie autonome des transports parisiens (RATP) est un Epic créé par la loi du 21 mars 1948, doté d'une personnalité juridique à laquelle la loi confère le statut de personne morale de droit public et est immatriculée au RCS de Paris. Son siège social est situé au 54, quai de la Rapée, 75012 Paris.

La RATP a notamment pour objet l'exploitation de service public de transport en Île-de-France et a pour mission, fixée par la loi n° 2009-1503 du 8 décembre 2009, d'être le gestionnaire d'infrastructure de réseaux de transport public urbain de voyageurs.

L'offre de transport en Île-de-France est définie par le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif). L'activité de la RATP en tant qu'exploitant est régie par des contrats pluriannuels conclus avec le Stif. Dans le cadre de ces contrats, la RATP s'engage sur la production d'un service de référence transport défini en quantité et en qualité et reçoit en contrepartie une rémunération fondée sur les recettes directes et des contributions forfaitaires versées par le Stif.

Depuis la loi n° 2000-1208 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, la RATP est autorisée à intervenir, par le biais de filiales, dans la conception et l'exploitation de réseaux de transports publics sur tout le territoire national et à l'étranger.

La RATP est détenue par l'État, et les comptes consolidés du Groupe sont intégrés dans les comptes combinés de ce dernier.

Les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2016 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 31 août 2016.

1 • Principales règles et méthodes comptables du Groupe

LA SAISONNALITÉ DE L'ACTIVITÉ

L'activité de la RATP est sujette à une forte saisonnalité. En effet, les recettes des mois de juillet et août sont significativement plus faibles que la moyenne constatée sur les autres mois. Compte tenu de la nécessité de maintenir une offre de service satisfaisante, conformément aux décisions du Stif, cette diminution des recettes n'est pas compensée par une diminution corrélée des charges, notamment les charges de personnel. Ainsi, structurellement, le résultat du premier semestre est généralement supérieur au résultat du second semestre.

1.1 PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés

du groupe RATP sont établis au 30 juin 2016 conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante : ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm.

Les comptes consolidés au 30 juin 2016 ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés au 30 juin, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2015 établis selon les normes IFRS.

1.2 LES PRINCIPES COMPTABLES ET LE RÉFÉRENTIEL APPLIQUÉ

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2016 sont identiques à ceux décrits dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015 sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

1.2.1 NORMES, INTERPRÉTATIONS, AMENDEMENTS DONT L'APPLICATION EST OBLIGATOIRE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2016

Les nouveaux textes IFRS dont l'application est obligatoire dans l'Union européenne à compter du 1^{er} janvier 2016 sont des amendements à des normes existantes. Ces amendements n'ont pas d'incidence sur les comptes consolidés résumés au 30 juin 2016.

1.2.2 NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉS MAIS NON ENCORE APPLICABLES AU 30 JUIN 2016

Les normes publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne sont les suivantes :

- la norme IFRS 9 « Instruments financiers » entrera en vigueur pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme introduit notamment des modifications concernant le classement et l'évaluation des instruments financiers, ainsi que sur le traitement comptable des opérations de couverture. L'analyse des incidences de cette norme est en cours. À ce stade, le Groupe n'en attend pas d'impact significatif.
- la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » entrera en vigueur pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme remplacera les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction » en introduisant un nouveau modèle de comptabilisation des produits. L'analyse des incidences de cette norme est en cours.

- la norme IFRS 16 « Contrats de location » entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019 et remplacera la norme IAS 17. Cette norme conduira à comptabiliser à l'actif et au passif les droits et obligations résultant des contrats de location, sans distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement. L'analyse des incidences de cette norme est en cours.

Le Groupe n'envisage pas d'appliquer ces nouvelles normes par anticipation.

1.3 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir les états financiers semestriels du Groupe, la direction doit procéder à des estimations dans la mesure où certains éléments inclus dans ces états financiers ne peuvent être précisément évalués. La direction est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les réalisations pourraient s'écarter sensiblement des estimations retenues au 30 juin 2016.

À l'exception des méthodes d'évaluation spécifiques utilisées pour cet arrêté intermédiaire et décrites au paragraphe 1.4, les estimations et jugements portent sur les mêmes postes que lors de la clôture au 31 décembre 2015.

1.3.1 ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des actifs et des passifs financiers est classée en fonction des données d'entrée utilisées pour les évaluations selon les niveaux hiérarchiques suivants :

- niveau 1 : juste valeur obtenue à partir des prix cotés sur un marché actif.
- niveau 2 : juste valeur obtenue à partir d'un modèle de valorisation comportant des données de marché observables (principalement cotations de taux, cours de change et volatilité de taux).
- niveau 3 : juste valeur évaluée à partir d'un modèle de valorisation comportant des données non observables.

Prix cotés sur un marché actif (niveau 1)

La détermination de la juste valeur à partir de données de marché est retenue prioritairement. Des valeurs mobilières de placement telles que certains OPCVM sont classées dans cette catégorie.

La juste valeur des emprunts obligataires comptabilisés au coût amorti est donnée à titre d'information dans l'annexe. Cette juste valeur est déterminée sur la base du prix de cotation à la clôture.

Modèles de valorisation comportant des données de marché observables (niveau 2)

Les actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur et relevant du niveau 2 sont essentiellement les instruments financiers dérivés.

La juste valeur de ces instruments dérivés est déterminée par des contreparties externes (banques) sur la base des modèles suivants :

- la juste valeur des *swaps* de taux est déterminée sur la base d'une actualisation des flux futurs estimés.
- la juste valeur des *cross currency swaps* est déterminée sur la base d'une actualisation des flux estimés par les banques à la date de clôture.
- la juste valeur des options de taux (*swaptions, caps, floors*) est déterminée sur la base de la méthode Black & Scholes.

La juste valeur des actifs et passifs financiers non cotés et évalués au coût amorti est fournie à titre d'information dans l'annexe. Elle est déterminée sur la base d'une actualisation des flux contractuels aux taux de marché avec prise en compte du risque de crédit de l'émetteur. Les taux d'intérêt utilisés pour actualiser les flux sont déterminés en fonction de la courbe des taux de *swaps* Euribor.

Modèles de valorisation comportant des données non observables (niveau 3)

Les actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur et relevant du niveau 3 sont essentiellement les actifs financiers disponibles à la vente.

1.3.2 IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

La RATP a été avisée par un courrier du ministre des Finances et des Comptes publics de mars 2016 qu'elle est désormais assujettie à l'impôt sur les sociétés à compter de l'exercice 2016. Les modalités de cette imposition, et notamment les conditions de l'établissement du bilan fiscal d'ouverture, sont en cours de définition par la Direction de la législation fiscale. Dans l'attente de ces précisions et sur la base des informations disponibles à ce jour, la RATP n'a pas été en mesure d'évaluer toutes les incidences de cet assujettissement dans les états financiers consolidés semestriels résumés arrêtés au 30 juin 2016.

La charge d'impôt au titre de l'activité du semestre a été déterminée à partir d'un impôt théorique de 34,43 % correspondant au taux de droit commun, majoré des contributions exceptionnelles, appliqué au résultat comptable semestriel de l'Epic.

Aucun impôt différé n'a été comptabilisé au bilan et au compte de résultat concernant l'Epic. Si les précisions attendues de la Direction de la législation fiscale conduisaient à la prise en compte d'un impôt différé actif, celui-ci serait comptabilisé en résultat à concurrence de l'impôt estimé sur les résultats bénéficiaires futurs probables.

1.4 LES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES AUX ARRÊTÉS INTERMÉDIAIRES

LES CONTRIBUTIONS DU STIF

Le mécanisme de rémunération pour la période 2016-2020 intègre :

- une contribution d'exploitation « C1 » relative aux charges d'exploitation destinée à couvrir les obligations de service public. Cette contribution se décompose en trois éléments :
 - une contribution forfaitaire « C11 » couvrant les charges d'exploitation de l'opérateur de transport et du gestionnaire d'infrastructure non couvertes par les recettes voyageurs,
 - une contribution « C12 » couvrant à l'euro/l'euro les impôts et taxes,
 - et une contribution « C13 » couvrant l'écart entre les recettes directes prévisionnelles indexées selon les modalités prévues pour la contribution forfaitaire « C11 » et le montant des recettes directes prévisionnelles actualisées des décisions tarifaires du Stif ;
- une contribution « C2 » liée au financement des investissements. Dans le cadre de l'application d'IFRIC 12 sur les accords de concession de services, cette contribution « C2 » relative aux biens de retour et aux biens de reprise est analysée comme l'amortissement et la rémunération des actifs financiers constatés au titre de ces biens (voir note 3.10) ;
- un bonus ou malus relatif aux indicateurs de qualité du service ;
- un mécanisme d'intéressement avec partage des risques et des gains entre la RATP et le Stif fondé sur les recettes directes réalisées par comparaison avec l'objectif prévu au contrat ;
- et une contribution « C4 » spécifique au financement de l'acquisition du matériel roulant des tramways T3, T5, T6, T7 et T8 (remboursement à l'euro/l'euro des redevances de crédit-bail). Dans le cadre de l'application d'IFRIC 12 sur les accords de concession de services, cette contribution « C4 » est analysée comme l'amortissement et la rémunération des actifs financiers constatés au titre de ces biens (voir note 3.10).

Ces produits du transport sont prévus par la convention pluriannuelle 2016-2020 conclue entre le Stif et la RATP. Les contributions « C11 » et « C2 » sont revalorisées chaque année par l'application d'une formule d'indexation assise sur des indices tel que prévu au contrat Stif.

Ces contributions sont mensualisées de la façon suivante :

- « C11 » et « C13 » sont mensualisées de sorte que le montant global de ces contributions et des recettes directes voyageurs suive la saisonnalité de l'objectif de recettes directes voyageurs en volume ;
- « C12 » est mensualisée au même rythme que les charges d'impôts et taxes comptabilisées ;
- « C2 » est mensualisée linéairement par douzième à l'exception de la part de contribution « C2 » relative aux biens de retour et aux biens de reprise, dont le traitement appliqué est décrit dans la note 3.10.

BONUS/MALUS QUALITÉ DE SERVICE DU STIF

Les bonifications et pénalités financières résultent de mécanismes d'incitation contractuels associés aux engagements de la RATP sur la réalisation d'objectifs annuels de qualité de service et d'offre de référence.

Cet élément faisant référence à des objectifs annuels, son estimation définitive ne peut intervenir que pour un exercice complet. Par conséquent, dans les comptes semestriels, le Groupe retient 50 % de l'estimation annuelle.

INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

Le montant figurant dans les comptes semestriels correspond à 50 % de l'intéressement annuel calculé à partir de l'estimation annuelle.

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les avantages au personnel au 30 juin 2016 sont évalués sur la base d'une projection établie à partir des hypothèses actuarielles retenues lors de la clôture du 31 décembre 2015, à l'exception du taux d'actualisation, qui est de 1,25 % au 30 juin 2016, contre 2,25 % au 31 décembre 2015.

IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

La RATP est assujettie à l'impôt sur les sociétés à compter de l'exercice 2016 (cf. note 1.3.2). La charge d'impôt courant du semestre est basée sur un taux normatif de 34,43 % appliqué au résultat de la période.

RÉGIME DE PROPRIÉTÉ DES BIENS INSCRITS À L'ACTIF DE L'EPIC RATP

Les biens inscrits à l'actif de l'Épic RATP sont comptabilisés selon les modalités suivantes :

	Gestionnaire d'infrastructure (GI)	Opérateur de transport (OT)		
Type de biens	Biens propres	Biens de retour	Biens de reprise	Biens propres
Nature des biens	Biens relatifs à l'infrastructure.	Matériels roulants et matériels d'entretien du matériel roulant	Il s'agit de biens nécessaires à l'exploitation : <ul style="list-style-type: none"> . les centres bus ; . certains équipements... 	Biens affectés aux activités administratives, sociales ou de formation.
Régime de propriété	La RATP est propriétaire de ces biens.	Ces biens appartiennent au Stif depuis le 1 ^{er} janvier 2010. La RATP est affectataire de ces biens. Le Stif entrera en possession des biens au terme des droits d'exploitation.	La RATP est propriétaire de ces biens. Le Stif a la possibilité de reprendre ces biens en fin de contrat moyennant une indemnisation de la RATP.	La RATP est propriétaire de ces biens.
Modalités de rémunération pendant la période d'exploitation	La rémunération dédiée au GI est perçue via l'OT.	L'article 14 du décret n° 2011-320 fixe les modalités de rémunération versée par le Stif à la RATP au titre de ces biens.	Les principes et les modalités de rémunération sont prévus sur la durée du contrat Stif 2012-2015.	
Modalités de rémunération à la fin des droits d'exploitation	Non applicable.	L'article 14 du décret n° 2011-320 prévoit le rachat des biens à la valeur nette comptable, nette de toute subvention.	L'accord entre la RATP et le Stif prévoit soit une reprise des biens à une valeur nulle pour les biens transférés à la RATP au 1 ^{er} janvier 2010, soit une reprise à la valeur nette comptable nette de subventions pour les autres biens.	Non applicable.
Biens éligibles à IFRIC 12 « Contrats de concessions de services »	Non	Oui ⁽¹⁾	Oui ⁽¹⁾	Non

(1) Les biens éligibles à IFRIC 12 ne sont pas comptabilisés en immobilisations corporelles, mais en actifs financiers en concession ou en immobilisations incorporelles (note 3.10).

2 • Opérations sur le périmètre

Il n'y a pas eu d'opérations ayant une incidence significative sur le périmètre au cours du semestre.

La liste des sociétés intégrées au périmètre de consolidation figure à la note 3.25 de la présente annexe.

3 • Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

3.1 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	30/06/2016	30/06/2015
Produits du transport	2 325 512	2 345 881
Produits des activités annexes	74 831	76 225
Recettes hors transport	337 398	323 679
Revenus des actifs financiers en concession	58 979	78 047
Chiffre d'affaires	2 796 719	2 823 833
Opérations de vente de biens mis en concession	79 953	145 575
Autres	37 645	44 236
Autres produits des activités ordinaires	117 598	189 811
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	2 914 317	3 013 644

3.2 CHARGES DE PERSONNEL

	30/06/2016	30/06/2015
Rémunérations	- 1 133 124	- 1 124 119
Charges sociales	- 473 312	- 456 444
Autres avantages à long terme	- 13 580	11 842
Avantages postérieurs à l'emploi	- 28 092	- 29 432
Participation des salariés	- 25 355	- 24 750
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	32 376	2 368
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	- 1 641 087	- 1 620 535

3.3 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	30/06/2016	30/06/2015
Pertes sur créances clients	- 1 978	- 1 559
Résultat des régimes spéciaux	4 200	- 11 518
Charges diverses de gestion courante	- 26 196	- 26 123
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	- 23 974	- 39 200

3.4 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	30/06/2016	30/06/2015
Résultat de cessions d'actifs	290	27 564
Effets des opérations sur le périmètre	- 62	52 371
Autres produits et charges opérationnels	10	- 370

En 2015, le poste « Résultat de cessions d'actifs » comprenait essentiellement le résultat d'une opération d'apport partiel d'actifs à la société HLM Logis-Transports pour 31 M€, et le poste « Effets des opérations sur le périmètre » comprenait un gain de 52 M€ constaté dans le cadre de l'opération de prise de contrôle exclusif des activités Open Tour Paris.

3.5 RÉSULTAT FINANCIER

Coût de l'endettement

	30/06/2016	30/06/2015
Charges d'intérêts des opérations de financement	- 91 640	- 100 133
Variation de coût amorti	119	- 2 479
Résultat de change sur emprunts	- 62 502	173 059
Résultat des opérations à la juste valeur sur option	- 3 614	1 387
Reprise en résultat des opérations de couverture de flux de trésorerie	- 1 623	- 1 753
Intérêts des dérivés de couverture et de <i>trading</i>	- 1 030	1 303
Résultat des opérations non qualifiées de couverture	- 2 435	- 1 154
Résultat net de change sur dérivés	62 502	- 173 059
TOTAL COÛT DE L'ENDETTEMENT BRUT	- 100 223	- 102 829

Autres charges et produits financiers

	30/06/2016	30/06/2015
Revenus des participations	418	418
Produits sur trésorerie et équivalents de trésorerie	1 497	3 872
Résultat du <i>leasehold</i>	29	972
Résultat net de change lié aux éléments opérationnels	2 304	2 831
Autres charges et produits financiers	1 317	- 663
Total produits financiers	34 191	81 653
Total charges financières	- 128 850	- 177 052
RÉSULTAT FINANCIER	- 94 658	- 95 399

3.6 IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

Le taux effectif d'impôt est déterminé de la manière suivante :

	30/06/2016	30/06/2015
Résultat net (a)	89 581	296 973
Impôts sur le résultat (b)	- 62 611	- 4 118
Quote-part dans le résultat net des entités mises en équivalence (c)	1 449	658
RÉSULTAT AVANT IMPÔT (A) - (B) - (C) = (D)	150 744	300 433
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT (B)/(D)	41,53 %	1,37 %

Comme indiqué dans la note 1.3.2, la charge d'impôt courant relative à la RATP est déterminée sans prise en compte des conséquences découlant de l'établissement du bilan fiscal d'ouverture. Elle est basée sur un taux d'impôt normatif de 34,43 % appliqué au résultat de la période. Aucun impôt différé n'est constaté pour la RATP.

3.7 GOODWILL

	30/06/2016	31/12/2015
À l'ouverture de la période	370 226	254 520
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0	111 590
Ajustement de <i>goodwill</i> effectué dans le délai d'affectation	- 729	- 4 406
Pertes de valeur	0	- 3 207
Différences de change	- 19 307	11 729
À la clôture de la période	350 189	370 226

3.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/12/2015	Acquisitions	Mises au rebut, cessions	Reclassements	Écarts de conversion	Impact actif mis en concession	30/06/2016
Valeurs brutes							
Droit au bail	5 909	18	0	0	- 368	0	5 559
Frais de recherche et développement	42	0	0	0	0	0	42
Concessions, brevets et droits similaires	472 887	586	- 9	20 757	- 43	0	494 178
Fonds commercial	2 507	0	0	0	- 34	0	2 472
Autres immobilisations incorporelles	53 302	68	0	1 785	- 4 178	0	50 975
Immobilisations incorporelles en concession	369 343	0	0	0	0	23 674	393 017
Immobilisations incorporelles en cours	103 183	21 026	0	- 18 835	0	0	105 374
Total valeurs brutes	1 007 172	21 698	- 9	3 707	- 4 624	23 674	1 051 617

	31/12/2015	Dotations aux amortissements	Mises au rebut, cessions, reprises	Reclassements	Écarts de conversion	Impact actif mis en concession	30/06/2016
Amortissements et dépréciations							
Droit au bail	- 1 851	- 44	0	0	45	0	- 1 850
Frais de recherche et développement	- 42	- 3 563	0	0	0	3 563	- 42
Concessions, brevets et droits similaires	- 359 333	- 17 940	42	- 106	10	144	- 377 182
Fonds commercial	- 889	- 15	0	1	37	0	- 865
Autres immobilisations incorporelles	- 23 445	- 2 305	0	9	1 813	0	- 23 927
Immobilisations incorporelles en concession	- 12 856	0	0	0	0	1 425	- 11 431
Total amortissements et dépréciations	- 398 415	- 23 866	42	- 96	1 905	5 132	- 415 298
Valeurs nettes	608 757	- 2 169	33	3 611	- 2 719	28 806	636 319

3.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31/12/2015	Acquisitions	Mises au rebut, cessions	Reclassements	Variation de périmètre, écarts de conversion	Impact actif mis en concession	30/06/2016
Valeurs brutes							
Terrains	536 368	7	- 83	3 280	- 1 295	0	538 277
Immeubles de placement	1 077	0	0	0	0	0	1 077
Constructions	8 809 301	399	- 127	158 425	- 5 134	- 8 439	8 954 425
Installations techniques, matériels, outillage industriel	3 994 766	2 577	- 145	85 506	- 2 365	- 9 366	4 070 972
Matériels de transport	1 766 410	14 556	- 46 640	341 791	- 13 722	- 177 126	1 885 270
Autres immobilisations corporelles	202 231	1 939	- 160	6 331	- 1 339	- 95	208 907
Immobilisations corporelles en cours	1 967 448	789 612	- 2	- 595 371	- 199	84 355	2 245 842
Subventions d'investissement	- 8 117 116	- 276 273	4 154	0	19	- 988	- 8 390 204
Total valeurs brutes	9 160 485	532 818	- 43 003	- 38	- 24 035	- 111 659	9 514 567

	31/12/2015	Dotations aux amortissements	Mises au rebut, cessions, reprises	Reclassements	Variation de périmètre	Impact actif mis en concession	30/06/2016
Amortissements et dépréciations							
Terrains	1 715	- 1 647	1 350	- 1 752	0	298	- 36
Immeubles de placement	- 817	0	0	0	0	0	- 817
Constructions	- 3 214 698	- 118 100	220	- 1 736	1 420	10 305	- 3 322 588
Installations techniques, matériels, outillage industriel	- 2 395 840	- 102 471	138	2 188	1 922	15 181	- 2 478 881
Matériels de transport	- 493 427	- 168 872	45 650	894	8 536	118 029	- 489 190
Autres immobilisations corporelles	- 134 129	- 10 018	123	- 176	839	147	- 143 214
Subventions d'investissement	2 571 178	- 2 711	103 922	0	0	2 102	2 674 491
Total amortissements et dépréciations	- 3 666 018	- 403 818	151 403	- 581	12 716	146 062	- 3 760 235
VALEURS NETTES	5 494 467	129 000	108 400	- 619	- 11 319	34 403	5 754 332

Le montant des immobilisations en cours se compose principalement des projets liés au nouveau matériel roulant ferroviaire et au renouvellement des trains, aux prolongements de lignes de métro et tramway.

3.10 CONTRATS DE CONCESSION

Les contrats de concession entrent dans le champ d'application d'IFRIC 12 sur les accords de concession de services dès lors que les biens en concession sont contrôlés par le concédant. Le contrôle de ces biens par le concédant est assuré quand les deux conditions suivantes sont remplies :

- le concédant contrôle ou régule les services devant être fournis grâce aux biens objets de la concession et détermine à qui et à quel prix ce service doit être rendu ;
- le concédant contrôle les biens en concession, c'est-à-dire qu'il détient le droit de reprendre ces biens en fin de contrat.

Le groupe RATP considère que les contrats d'exploitation de lignes de l'Epic RATP, dont le contrat conclu avec le Stif pour la période 2016-2020, et certains contrats des filiales du transport de RATP Dev entrent dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC 12. À ce titre, les biens mis en concession ne peuvent être inscrits au bilan du Groupe en tant qu'immobilisations corporelles.

Dans le cadre du contrat Stif 2016-2020, les contributions versées par le Stif à la RATP sont constituées notamment d'une contribution C2 dédiée au financement des investissements et correspondant à la rémunération des capitaux engagés, dont la couverture des frais financiers et des charges nettes d'amortissement. Ce mécanisme de financement confère à la RATP une créance financière correspondant à la valeur nette comptable nette de subventions des biens de retour à la date d'arrêt des comptes, et au remboursement attendu des dotations aux amortissements des biens de reprise jusqu'au terme du contrat Stif en vigueur. La part de contribution qui couvre le périmètre des biens de retour et des biens de reprise est dédiée à la rémunération et au remboursement de la créance financière.

Le recouvrement de la créance financière relative aux biens de retour est assuré via le versement de la part de contribution C2 couvrant les dotations aux amortissements et le règlement de la valeur nette comptable à la date de fin de droits d'exploitation, tels que ces amortissements et cette valeur nette comptable sont suivis dans les comptes annuels. Le modèle de l'actif financier est appliqué aux biens de retour dans la mesure où la RATP bénéficie de la part du Stif d'un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie jusqu'à la fin de la période de concession indépendamment de la fréquentation des usagers.

En ce qui concerne les biens de reprise, la créance comptabilisée en actif financier correspond au remboursement des dotations aux amortissements telles que constatées dans les comptes annuels jusqu'en 2020, soit le terme du contrat conclu avec le Stif durant lequel la RATP bénéficie de la part du Stif d'un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie pour la période 2016-2020. La quote-part de valeur nette comptable résiduelle des biens de reprise, non constatée en créance en application d'IFRIC 12, est comptabilisée en actifs incorporels.

La part à moins d'un an de la créance financière est comptabilisée en « Actifs financiers en concession courants », la part supérieure à un an est comptabilisée en « Actifs financiers en concession non courants ».

En application d'IAS 39, les créances relatives aux actifs financiers en concession sont évaluées au coût amorti, et sont dépréciées si la valeur comptable est supérieure à la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie actualisés.

La rémunération de cet actif financier est incluse dans le chiffre d'affaires.

Conformément à IAS 18 « Produits des activités ordinaires », les acquisitions de biens de retour sont traitées sur la période comme

des opérations d'achats comptabilisées en achats consommés et concomitamment des ventes au concédant comptabilisées en produits des activités ordinaires.

Au niveau des filiales, la créance comptabilisée en actif financier correspond au remboursement des dotations aux amortissements telles que constatées dans les comptes semestriels jusqu'au terme des contrats en vigueur. Durant cette période, le groupe RATP bénéficie de la part de l'autorité organisatrice d'un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie. Au terme du contrat, l'autorité organisatrice bénéficie d'une option de reprise des biens en concession. Par conséquent, la valeur nette comptable résiduelle des biens au terme des contrats en vigueur est comptabilisée en actifs incorporels.

La valeur comptable des actifs financiers en concession au 30 juin 2016 est la suivante :

	30/06/2016	31/12/2015
Montant brut	3 875 960	3 942 450
Perte de valeur	0	0
ACTIFS FINANCIERS EN CONCESSION – NON COURANTS	3 875 960	3 942 450
Montant brut	277 279	272 536
Perte de valeur	0	0
ACTIFS FINANCIERS EN CONCESSION – COURANTS	277 279	272 536

3.11 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Les actifs à tester sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs comprenant l'actif à évaluer dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les UGT définies au niveau de l'Epic RATP correspondent aux activités de gestionnaire d'infrastructure (GI) et d'opérateur de transport (OT) résultant de la séparation comptable des activités depuis l'exercice 2012.

Les autres UGT sont définies en fonction de l'activité et de la zone géographique, notamment les principales zones suivantes : France/Suisse, Italie, États-Unis, Royaume-Uni, Asie et *Sightseeing*.

Un test de dépréciation est effectué :

- chaque année pour toutes les UGT comprenant des *goodwill* ou des actifs incorporels à durée de vie indéfinie ;
- dès lors qu'apparaît un indice de perte de valeur.

Pour ces tests, la valeur nette comptable de l'UGT est comparée à sa valeur recouvrable. Celle-ci est le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Lorsque apparaît une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée en résultat opérationnel. Les pertes de valeur sur *goodwill* sont irréversibles.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'UGT en tenant compte le cas échéant de la valeur résiduelle, actualisée selon un taux approprié à la nature de l'activité.

Aucun indice de perte de valeur, susceptible de conduire à la mise en œuvre d'un test de dépréciation, n'a été identifié au cours du semestre.

3.12 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

3.12.1 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Sociétés du Groupe	30/06/2016				31/12/2015			
	% de contrôle	Titres mis en équivalence	Dont quote-part du résultat net	Dont quote-part des autres éléments du résultat global	% de contrôle	Titres mis en équivalence	Dont quote-part du résultat net	Dont quote-part des autres éléments du résultat global
Groupe Systra	41,92	101 146	- 151	- 312	41,92	106 129	5 976	178
Autres entreprises associées		7 431	475	41		6 908	- 112	- 36
Coentreprises		24 498	1 125	- 1 096		23 969	- 1 247	2 793
TOTAL		133 074	1 449	- 1 367		137 005	4 617	2 935

3.12.2 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	30/06/2016	31/12/2015
Dépôts <i>lease</i> (part à plus d'un an)	286 729	330 565
Dépôts en juste valeur	138 257	134 295
Prêts CIL	35 193	34 381
Prêts et autres créances	13 260	19 459
Provisions sur autres actifs financiers	- 128	- 139
AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	473 310	518 561

	30/06/2016	31/12/2015
Dividendes à recevoir	3 122	0
Prêts CIL	6 069	5 842
Dépôts <i>lease</i> (part à moins d'un an)	51 613	70 800
Autres prêts, dépôts et cautionnements	581	427
Cash collatéral lié aux opérations de <i>lease</i>	358 900	378 800
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	420 285	455 869

Les dépôts *lease* concernent des contrats terminés et sont adossés aux emprunts liés aux terminaisons de *lease* (*swaps* de flux) figurant en dettes financières (note 3.18). Le cash collatéral correspond à des sommes versées en garantie de ces emprunts.

3.13 CRÉANCES D'EXPLOITATION

	30/06/2016	31/12/2015
Créances clients avant dépréciation	289 408	253 258
Dépréciation des créances clients	- 8 123	- 8 613
Créances clients	281 285	244 645
Paiements versés d'avance	6 667	5 322
Charges constatées d'avance	68 027	50 791
Créances sur l'État et autres collectivités	199 390	205 107
Subventions d'investissement à recevoir	239 129	329 316
Créances diverses	121 896	112 425
Créances d'impôt sur le résultat	43 936	17 158
Dépréciation des autres débiteurs	- 5 571	- 4 437
Autres débiteurs	673 475	715 682
TOTAL CRÉANCES D'EXPLOITATION	954 759	960 327

L'échéance des créances nettes « Clients et autres débiteurs » est intégralement à moins d'un an.

3.14 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	30/06/2016	31/12/2015
Valeurs mobilières de placement	1 095 310	648 987
Disponibilités	337 634	402 700
TOTAL	1 432 944	1 051 687

Le total de la trésorerie indiqué dans le tableau des flux de trésorerie s'analyse comme suit :

	30/06/2016	31/12/2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie (bilan)	1 432 944	1 051 687
Concours bancaires courants	- 106 375	- 50 020
TRÉSORERIE DE CLÔTURE DU TFT	1 326 569	1 001 667

3.15 PROVISIONS POUR AVANTAGES AU PERSONNEL

Les provisions pour avantages au personnel comprennent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme.

	30/06/2016	31/12/2015
Provision pour indemnités de départ à la retraite	323 299	291 745
Provision pour allocations de décès des retraités	44 356	37 590
Provision pour indemnités de décès des actifs	16 549	15 082
Provision pour cessation anticipée d'activité	2 264	2 361
Provision pour rentes maladies professionnelles et accidents du travail des retraités	293 825	244 624
Provision pour pensions (filiales étrangères)	24 685	27 808
Total avantages postérieurs à l'emploi	704 978	619 210
Provision pour cessation progressive d'activité	1 031	1 465
Provision pour médailles du travail	24 384	23 738
Provision pour maladies longue durée	5 432	5 432
Provision pour chômage	11 577	11 577
Provision pour rentes maladies professionnelles et accidents du travail des actifs	20 493	20 071
Autres provisions pour avantages à long terme	1 500	0
Total avantages à long terme	64 418	62 283
TOTAL	769 396	681 493

Les avantages sont évalués au 30 juin 2016 avec un taux d'actualisation de 1,25 %, contre 2,25 % au 31 décembre 2015.

Une baisse (respectivement une hausse) du taux d'actualisation de 25 points de base aurait un impact à la hausse (respectivement à la baisse) sur les avantages postérieurs à l'emploi de 26 M€ en contrepartie d'une diminution (respectivement d'une augmentation) des réserves du même montant.

3.16 AUTRES PROVISIONS

	31/12/2015	Dotation	Provision utilisée	Provision non utilisée	Reclassements, variations de périmètre et taux de change	30/06/2016
Provisions non courantes	158 289	18 368	- 8 614	- 5 358	566	163 250
Démantèlement	71 737	1 791	- 3 246	0	773	71 055
Litiges	22 072	2 942	- 554	- 910	- 3	23 547
Autres charges	26 559	960	- 1 171	0	317	26 665
Autres risques	37 920	12 675	- 3 643	- 4 448	- 521	41 983
Provisions courantes	61 743	15 992	- 5 185	- 4 881	- 2 733	64 937
Démantèlement	0	0	0	0	0	0
Litiges	27 400	3 360	- 1 142	- 1 821	- 962	26 836
Autres charges	3 523	3 320	- 146	0	- 1 756	4 941
Autres risques	30 820	9 312	- 3 897	- 3 060	- 15	33 160
TOTAL DES PROVISIONS	220 032	34 360	- 13 799	- 10 239	- 2 167	228 187

	30/06/2016	30/06/2015
Dotations et reprises aux provisions	- 9 759	8 148

3.17 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

30/06/2016

	Actif non courant	Actif courant	Total actif	Passif non courant	Passif courant	Total passif
Cash flow hedge	286 949	17 048	303 996	13 753	23 144	36 896
Fair value hedge	0	34	34	41 382	453	41 835
Non hedge	0	93	93	0	2 737	2 737
TOTAL	286 949	17 175	304 123	55 135	26 334	81 468

31/12/2015

	Actif non courant	Actif courant	Total actif	Passif non courant	Passif courant	Total passif
Cash flow hedge	284 153	73 746	357 899	12 394	20 557	32 951
Fair value hedge	0	14 578	14 578	36 258	35	36 293
Non hedge	0	0	0	0	10 696	10 696
TOTAL	284 153	88 324	372 477	48 652	31 288	79 940

3.18 DETTES FINANCIÈRES

3.18.1 DÉTAIL DES DETTES FINANCIÈRES

	30/06/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires	5 171 369	4 677 211
Emprunts auprès de la Région Île-de-France	199 974	200 441
Emprunts liés aux terminaisons de <i>lease</i>	286 729	330 565
Emprunts auprès des établissements de crédit	141 309	146 573
Emprunts liés aux contrats de location-financement	34 536	34 622
Dépôts et cautionnements (reçus)	3	3
Autres emprunts et dettes	5 779	5 291
Total dettes financières – non courant	5 839 699	5 394 705
Emprunts obligataires	0	184 587
Emprunts auprès de la Région Île-de-France	20 941	20 751
Emprunts plan d'épargne entreprise	347 036	389 993
Emprunts liés aux terminaisons de <i>lease</i>	51 613	70 800
Emprunts auprès des établissements de crédit	51 091	53 360
Emprunts liés aux contrats de location-financement	4 946	7 592
Dépôts et cautionnements (reçus)	186 251	203 274
Billets de trésorerie	1 345 195	1 226 680
Autres emprunts et dettes	30	28
Concours bancaires	106 375	50 020
Intérêts courus non échus (ICNE)	79 169	67 880
Total dettes financières – courant	2 192 647	2 274 965
TOTAL	8 032 346	7 669 670

Dans le cadre de son programme EMTN, la RATP a émis un nouvel emprunt obligataire au nominal de 500 M€ en juin 2016 avec une échéance en juin 2024 et un taux d'intérêt de 0,375 %.

3.18.2 CALCUL DE L'ENDETTEMENT NET

Le Groupe définit communément sa dette comme le total des encours de dettes financières sous déduction d'une part des intérêts courus non échus, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des actifs financiers relatifs aux opérations de *lease* (dépôts, cautionnements et cash collatéral) et de la juste valeur des instruments dérivés de couverture de change sur les emprunts obligataires et les dépôts de *lease*. La dette relative aux contrats de crédit-bail finançant les tramways T3, T5, T6, T7, et T8 est compensée dans le calcul de l'endettement net avec la créance d'un montant équivalent envers le Stif et n'apparaît donc pas dans le détail ci-dessous.

	30/06/2016	31/12/2015
Dettes financières	8 032 346	7 669 671
Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	- 286 796	- 344 005
Instruments dérivés à la juste valeur sur option	41 801	21 714
Intérêts courus non échus	- 79 169	- 67 880
Avance prêts CIL	- 38 038	- 38 038
Dépôts et cautionnements ⁽¹⁾	- 338 342	- 401 365
Autres actifs financiers liés aux opérations de <i>lease</i>	- 138 256	- 134 295
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 1 432 944	- 1 051 687
Autres ⁽²⁾	- 357 374	- 375 927
ENDETTEMENT NET GROUPE	5 403 228	5 278 188

(1) Ces dépôts ont des termes parfaitement symétriques aux emprunts liés aux terminaisons de *lease*, ils viennent en déduction du calcul de l'endettement net.

(2) Dont sommes versées en garantie des *swaps* de flux (dépôt en collatéral) pour 359 M€ au 30 juin 2016.

3.19 DETTES D'EXPLOITATION

	30/06/2016	31/12/2015
Dettes fournisseurs	267 989	293 014
Dettes sur immobilisations	252 701	381 482
Dettes fiscales et sociales	828 465	691 680
Dettes diverses d'exploitation	19 510	17 385
Produits constatés d'avance	85 820	74 324
Autres dettes diverses	504 924	591 728
Dettes d'impôt sur le résultat	65 493	6 815
TOTAL	2 024 902	2 056 427

L'échéance des dettes fournisseurs est intégralement à moins d'un an.

3.20 ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

3.20.1 CLASSIFICATION HIÉRARCHIQUE DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

30/06/2016

	Valeur comptable au bilan	Niveau hiérarchique de juste valeur			
		Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Évaluation des actifs à la juste valeur					
Actifs financiers disponibles à la vente	35 596	35 596	0	0	35 596
Instruments financiers dérivés	304 123	304 123	0	304 123	0
Actifs financiers en concession	4 153 239	4 153 239	0	4 153 239	0
Autres actifs financiers	893 595	925 146	358 900	566 246	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 432 944	1 432 944	924 759	508 185	0
Actifs détenus en vue de la vente	0	0			
Évaluation des passifs à la juste valeur					
Dettes financières	8 032 346	9 086 082	6 190 524	2 895 558	0
Instruments financiers dérivés	81 468	81 468	0	81 468	0

31/12/2015

	Valeur comptable au bilan	Niveau hiérarchique de juste valeur			
		Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Évaluation des actifs à la juste valeur					
Actifs financiers disponibles à la vente	39 147	39 147	0	0	39 147
Instruments financiers dérivés	372 477	372 477	0	372 477	0
Actifs financiers en concession	4 214 986	4 214 986	0	4 214 986	0
Autres actifs financiers	974 430	1 009 181	378 800	630 381	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 051 687	1 051 687	562 960	488 727	0
Actifs détenus en vue de la vente	0	0			
Évaluation des passifs à la juste valeur					
Dettes financières	7 669 670	7 840 978	5 550 157	2 290 821	0
Instruments financiers dérivés	79 940	79 940	0	79 940	0

3.20.2 TRANSFERTS DE NIVEAUX HIÉRARCHIQUES DE JUSTE VALEUR

Au cours du semestre, il n'y a pas eu de transferts de juste valeur effectués entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, ni de transferts vers ou depuis le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. L'évolution du poste « Actifs financiers disponibles à la vente » au cours du semestre n'est pas impactée par des variations de juste valeur.

3.21 GARANTIES

De 1997 à 2002, la RATP a réalisé des opérations de *leasehold*. Dans ce cadre, la RATP a concédé à des investisseurs étrangers américains la propriété économique des biens par le biais d'un droit de jouissance des matériels, ce qui leur permet de les amortir et d'en retirer un gain financier grâce à un mécanisme de différé d'imposition. Ce gain financier est partagé entre l'investisseur et la RATP.

Une opération de *leasehold* est composée d'une location principale consentie par la RATP et d'une sous-location destinée à lui faire conserver néanmoins la jouissance du bien. Économiquement et comptablement, il n'y a pas de cession, la RATP conservant les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des équipements. La RATP dispose d'une option appelée *early buy out* (EBO) en sa faveur, au terme d'une période plus courte que la durée totale de l'opération, lui permettant d'interrompre le montage en rachetant la part restante du contrat de location. Le montage intègre des dépôts mis en place pour garantir le paiement de cette option.

Les différents contrats qui composent chaque opération sont analysés comme constituant une opération unique au regard de l'interprétation SIC 27, et sont comptabilisés comme tels. Les actifs (dont les dépôts) et passifs liés à ces contrats, générateurs de flux qui se compensent exactement, ont fait l'objet d'une compensation au bilan et au compte de résultat, laissant apparaître en lecture directe un solde, qui correspond au profit global de chaque opération, la *Net Present Value* (NPV). Ce profit est encaissé au moment de la signature des contrats et comptabilisé en produits à étaler, puis constaté linéairement en résultat financier sur la durée du contrat. Le montant brut des actifs comptabilisés est de 660,1 M€ et des passifs de 666,2 M€. Ces montants sont compensés à hauteur de 660,1 M€, de sorte que le solde net qui en résulte est de 5,7 M€.

Au 30 juin 2016, il reste huit contrats avec deux investisseurs : BOA et State Street.

Les risques supportés par la RATP se limitent à ceux liés à la propriété du matériel, à la législation française et aux risques de contrepartie sur les dépôts. La gestion du risque de contrepartie se fait :

- soit par des accords de *defeasance*, qui assurent le droit de compensation entre les dépôts et les dettes correspondantes. Le montant des dépôts correspondants est de 161,4 M€ au 30 juin 2016 ;
- soit par des contrats de collatéralisation, qui imposent, en cas de dégradation du *rating* en dessous d'un certain seuil, la substitution des dépôts par des bons du Trésor américain. Le solde des dépôts correspondant est de 40,8 M€ au 30 juin 2016 ;
- soit directement auprès du Trésor américain : le solde de ces dépôts est de 99,7 M€ au 30 juin 2016.

Par ailleurs, des dépôts en dollars US qui subsistent à l'issue de terminaisons anticipées de montages entre 2007 et 2009 ne font plus l'objet de compensation et sont donc comptabilisés au bilan en autres actifs financiers (cf. note 3.12.2).

3.22 ENGAGEMENTS HORS BILAN

3.22.1 INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Les commandes d'investissement contractées au 30 juin 2016 mais non enregistrées dans les comptes s'élèvent à 6 124 M€ en valeur brute hors quote-part subventionnée, contre 4 549 M€ au 31 décembre 2015. Le financement de ces investissements est principalement assuré par des subventions versées selon l'avancement des projets et par les modalités de rémunération contractuelle conclues avec le Stif.

3.22.2 ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Fiscalité sur les contributions forfaitaires du Stif

La RATP a sollicité le 19 mai 2009 auprès de la Direction de la législation fiscale (DLF) une demande d'analyse du régime de TVA des contributions versées par le Stif. Le dossier reste à ce jour sans réponse.

À compter de 2010, la RATP facture le Stif sans TVA, conformément à l'analyse exposée à la DLF.

En 2015, l'administration fiscale a diligenté un contrôle fiscal de la RATP portant sur les exercices 2012 à 2014. L'administration fiscale a adressé le 5 juillet 2016 à la RATP sa proposition de notification définitive au titre de la taxe sur les salaires des exercices 2012 à 2014 pour un montant total de 188,2 M€ dont 18,6 M€ d'intérêts de retard. La RATP a demandé une prorogation pour présenter ses observations dans les délais légaux.

Les contrats Stif des périodes 2012-2015 et 2016-2020 (dans les articles respectifs 104-3 et 113-3) prévoient expressément une prise en charge par le Stif des conséquences financières suite au non-assujettissement des contributions à la TVA. Une réunion de travail s'est tenue en 2015 pour informer le Stif. La RATP a adressé une lettre de réponse contestant cette proposition de notification et en a informé le Stif.

La RATP considère, quelle que soit l'issue de ce dossier, que les conséquences de cette position retenue sur la TVA et la taxe sur les salaires seront neutres sur les résultats présentés compte tenu du cadre contractuel existant avec le Stif.

De ce fait, aucun élément n'a été retranscrit dans les comptes clos au 30 juin 2016.

Aides d'État versées par la Région Île-de-France

Les procédures en cours concernant les aides versées par la Région Île-de-France n'ont pas connu d'évolution durant le semestre.

3.23 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

La RATP, en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial, est intégralement détenue par l'État français. Par conséquent, elle est liée, au sens d'IAS 24, avec la totalité des entreprises contrôlées par l'État français. Le Groupe présente des informations sur les principales transactions non courantes conclues avec l'État et les collectivités publiques, bien que celles-ci soient des entités publiques.

TRANSACTIONS AVEC L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

	30/06/2016	30/06/2015
Ressources du contrat Stif	1 090 248	1 054 085
Ressources des communes pour le maintien de dessertes déficitaires	8 894	9 458
Subventions d'investissement appelées sur l'exercice (État, Stif, RIF et autres)	296 969	342 013
Emprunts Région Île-de-France souscrits sur l'exercice	–	1 053
Créances sur l'État et les collectivités	346 010	312 880
Créances sur le Stif	93 250	105 440
Dettes envers l'État et les collectivités	179 300	87 670
Dettes envers le Stif	10 140	9 560
Dettes financières envers la Région Île-de-France	249 057	268 711

Les autres transactions avec des parties liées (dont celles réalisées avec les entreprises du secteur public) sont des transactions courantes réalisées à des conditions normales de marché.

3.24 INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, les secteurs présentés sont les suivants :

- le secteur « Gestionnaire d'infrastructure » (GI) métro et RER de l'Epic RATP : cette activité correspond à la mission de gestionnaire d'infrastructure de réseaux de transport public urbain de voyageurs fixée par la loi n° 2009-1503 du 8 décembre 2009;
- le secteur « Opérateur de transport » (OT), correspondant aux activités d'exploitation de services de transport de voyageurs du Groupe exercées par la RATP en Île-de-France, et par ses filiales en France et à l'étranger. Les fonctions support de la maison mère sont intégrées dans le périmètre de cette activité, y compris pour le support apporté au gestionnaire d'infrastructure, qui fait, par conséquent, l'objet de conventions de cessions internes.

Ces deux secteurs d'activité correspondent aux secteurs revus régulièrement par le principal directeur opérationnel dans le cadre du *reporting* interne afin de permettre l'allocation des ressources entre les différents secteurs et d'évaluer la performance en cohérence avec le suivi du contrat Stif pour l'activité de la RATP.

Les méthodes comptables appliquées dans chaque secteur sont celles retenues pour l'établissement des comptes consolidés.

Pour l'établissement des informations sectorielles, le principe directeur est celui de l'affectation directe des différents postes ou flux. Lorsque cela n'est pas possible, au motif que ces postes ou flux seraient gérés par l'une ou l'autre des deux activités et, à ce titre, lui seraient comptablement imputés à l'origine, des conventions de cessions internes entre les deux établissements ont été mises en place conformément à l'usage refacturable à l'autre activité. De telles conventions cadrent notamment le périmètre de la cession, les principes de sa valorisation et de sa facturation.

Au niveau du bilan, les actifs immobilisés corporels et incorporels sont imputés directement conformément aux périmètres définis pour chacune des deux activités. Les subventions d'investissement ont suivi l'affectation de l'actif auquel elles sont rattachées.

INFORMATIONS PAR SECTEURS OPÉRATIONNELS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Au 30 juin 2016

	Gestionnaire d'infrastructure	Transport	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	1 957	2 794 763		2 796 719
Chiffre d'affaires inter-secteur	442 080	121 907	- 563 987	0
Chiffre d'affaires	444 037	2 916 670	- 563 987	2 796 719
EBITDA	269 389	155 884		425 273
Résultat opérationnel	161 557	85 294		246 851
Dotations aux amortissements	- 108 464	- 61 879		- 170 342

Au 30 juin 2015

	Gestionnaire d'infrastructure	Transport	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	3 020	2 820 813		2 823 833
Chiffre d'affaires inter-secteur	396 288	109 015	- 505 303	0
Chiffre d'affaires	399 309	2 929 828	- 505 303	2 823 833
EBITDA	228 196	250 527		478 723
Résultat opérationnel	114 684	281 806		396 490
Dotations aux amortissements	- 113 732	- 56 872		- 170 604

INFORMATIONS PAR SECTEURS OPÉRATIONNELS RELATIVES AU BILAN

Les principaux indicateurs sectoriels relatifs au bilan présentés par le groupe RATP sont les suivants :

Au 30 juin 2016

	Gestionnaire d'infrastructure	Transport	Total
Bilan			
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	4 372 075	2 018 576	6 390 651
Subventions d'investissement	2 347 419	3 368 294	5 715 713
Investissements corporels et incorporels	168 187	352 011	520 198
Acquisition de biens mis en concession		312 166	312 166
TOTAL ACTIF	4 493 124	10 393 823	14 886 947

Au 31 décembre 2015

	Gestionnaire d'infrastructure	Transport	Total
Bilan			
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	4 334 989	1 768 235	6 103 224
Subventions d'investissement	2 314 588	3 231 350	5 545 938
Investissements corporels et incorporels	323 052	799 787	1 122 839
Acquisition de biens mis en concession		777 599	777 599
TOTAL ACTIF	4 446 644	10 006 115	14 452 759

3.25 SOCIÉTÉS DU GROUPE

Pôle transport

	Pays	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	Commentaires
AlpBus Fournier	France	100,00	100,00	IG	
Autocars du Cambrésis	France	56,17	56,17	IG	
Autoline Toscane	Italie	100,00	100,00	IG	
Aventour	France	100,00	100,00	IG	
Bath Bus Company	Angleterre	100,00	100,00	IG	
Bombela Operating Company	Afrique du Sud	51,00	51,00	IG	
Bournemouth Transport	Angleterre	90,00	90,00	IG	
Cambrésis Bus	France	56,17	56,17	IG	
Cars Dunois	France	100,00	100,00	IG	
Cars Perrier	France	100,00	100,00	IG	
Cars Saint-Martin	France	88,75	88,75	IG	
Casa Tram	Maroc	100,00	100,00	IG	
Céobus	France	100,00	100,00	IG	
Champagne Mobilités	France	100,00	100,00	IG	
Chemin de fer du Cambrésis	France	56,17	56,17	IG	
Cité Bleue	France	50,00	50,00	MEE	Coentreprise
CTLB	France	100,00	100,00	IG	
CTVH	France	100,00	100,00	IG	
CTB	France	100,00	100,00	IG	
CTCM	France	100,00	100,00	IG	
CTPC	France	100,00	100,00	IG	Entrée de périmètre 2016
CTPL	France	90,00	90,00	IG	Entrée de périmètre 2016
CTVMI	France	100,00	100,00	IG	
CTY	France	100,00	100,00	IG	
DL Entreprises	France	100,00	100,00	IG	
Dunois Voyages	France	100,00	100,00	IG	
El Djazair	Algérie	100,00	100,00	IG	
EM Services	France	90,00	90,00	IG	
EMS Rennes	France	90,00	90,00	IG	
FlexCité	France	85,60	85,60	IG	
FlexCité 77	France	85,60	85,60	IG	
FlexCité 91	France	85,60	85,60	IG	
FlexCité 92	France	85,60	85,60	IG	
FlexCité 93	France	85,60	85,60	IG	
FlexCité 94	France	97,00	97,00	IG	
FlexCité 95	France	85,60	85,60	IG	
FlexCité 95 TSE	France	85,60	85,60	IG	
FlexCité TAD	France	100,00	100,00	IG	
Fullington Auto Bus Company	États-Unis	75,50	75,50	IG	
Gem'Bus	France	100,00	100,00	IG	

Pôle transport

	Pays	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	Commentaires
Gest SpA	Italie	100,00	100,00	IG	
H. R. Richmond Ltd	Angleterre	100,00	100,00	IG	
HelvéCIE SA	Suisse	100,00	100,00	IG	
Hong Kong Tramway	Hong Kong	50,50	50,50	IG	
Hong Kong Tramway Engineering	Hong Kong	50,00	50,00	MEE	
Ixxi	France	100,00	100,00	IG	
Jacquemard et Cie	France	100,00	100,00	IG	
La Ferroviaria Italiana (LFI)	Italie	11,71	11,71	MEE	
Latium Cilia	Italie	51,00	51,00	IG	
Lebas Laridant	France	100,00	100,00	IG	
London United Busways	Angleterre	100,00	100,00	IG	
London Sovereign	Angleterre	100,00	100,00	IG	
Matem	France	51,00	51,00	IG	
McDonald Transit Associates	États-Unis	55,97	55,97	IG	
Métrolab	France	50,00	50,00	Autre	Activité conjointe. Intégrée en quote-part ligne à ligne
Metrolink	Angleterre	100,00	100,00	IG	
Mobicité	France	100,00	100,00	IG	
Moulin mobilité	France	100,00	100,00	IG	
Mumbai	Inde	31,50	31,50	MEE	
Nanjing Anqing	Chine	16,27	16,27	MEE	
Nanjing Huabei	Chine	11,47	11,47	MEE	
Nanjing Huainan	Chine	0,00	0,00		Sortie de périmètre au 31 mai 2016
Nanjing JV	Chine	22,05	22,05	MEE	
Odulus	France	35,00	35,00	MEE	
Orlyval Service (OVS)	France	99,00	99,00	IG	
Public Transportation Company	Arabie saoudite	20,00	20,00	MEE	
RATP Dev France Investissement	France	100,00	100,00	IG	
RATP Dev France Services	France	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Genova	Italie	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Italia	Italie	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Manille	Philippines	99,99	99,99	IG	
RATP Dev Middle East	Émirats arabes unis	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Saudi Arabia	Arabie saoudite	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Suisse	Suisse	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Suisse TP	Suisse	100,00	100,00	IG	
RATP Dev UK	Angleterre	100,00	100,00	IG	
RATP Dev USA LLC	États-Unis	100,00	100,00	IG	
RATP Développement	France	100,00	100,00	IG	
RATP do Brasil	Brésil	100,00	100,00	IG	
RATP International	France	100,00	100,00	IG	
RDGS	Angleterre	100,00	100,00	IG	

Pôle transport

	Pays	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	Commentaires
RDMT – DC	États-Unis	91,19	91,19	IG	
RDMT – Tucson	États-Unis	91,19	91,19	IG	
RDSL – Urban	États-Unis	100,00	100,00	IG	
RDSL – Urban NY	États-Unis	100,00	100,00	IG	
RFT SpA	Italie	11,71	11,71	MEE	
SCI Foncière RD	France	100,00	100,00	IG	
SCI LLI	France	100,00	100,00	IG	
SCI Sofitim	France	50,00	50,00	IG	
Selwyns	Angleterre	100,00	100,00	IG	
Séoul Ligne 9	Corée	36,00	36,00	MEE	
Setram	Algérie	49,00	49,00	IG	
Société des lignes touristiques	France	100,00	100,00	IG	
Société des lignes touristiques USA	États-Unis	100,00	100,00	IG	
Société des transports interurbains Allier	France	100,00	100,00	IG	
Société des transports interurbains Centre	France	100,00	100,00	IG	
Société des transports interurbains Haute-Savoie	France	100,00	100,00	IG	
Société des transports urbains de Bourges	France	100,00	100,00	IG	
Société des transports urbains Vierzon	France	100,00	100,00	IG	
Société d'exploitation des lignes touristiques	France	100,00	100,00	IG	
Sqybus	France	89,52	89,52	IG	
Société des transports départementaux de la Marne	France	100,00	100,00	IG	
STILE	France	100,00	100,00	IG	
STIN	France	100,00	100,00	IG	
STIVIMMO	France	50,00	50,00	MEE	Coentreprise
STIVO	France	50,00	50,00	MEE	Coentreprise
STS	France	51,00	51,00	IG	
TFT SpA	Italie	11,71	11,71	MEE	
TIMBUS	France	50,02	50,02	IG	
TOT The Original Sight Tour Limited	Angleterre	100,00	100,00	IG	
TP2A	France	51,00	51,00	IG	
Tram di Firenze	Italie	24,90	24,90	MEE	
TVM	France	100,00	100,00	IG	
Veolia Transport RATP Asia	France	50,00	50,00	MEE	Coentreprise
Vienne Mobilités	France	90,00	90,00	IG	
Voyages Dupas Lebeda	France	100,00	100,00	IG	
Voyages Taquet	France	100,00	100,00	IG	
VT Korea	Corée	45,00	45,00	MEE	
VTCL	Chine	45,00	45,00	MEE	
VTR China	Chine	50,00	50,00	MEE	Coentreprise
VTR Consulting	Chine	50,00	50,00	MEE	Coentreprise

Pôle transport

	Pays	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	Commentaires
VTR India	Inde	50,00	50,00	MEE	Coentreprise
VTR Korea	Corée	50,00	50,00	MEE	Coentreprise
Wizway Solutions	France	25,00	25,00	MEE	Entrée de périmètre juin 2016

Pôle ingénierie

Groupe Systra	France	41,92	41,92	MEE	
---------------	--------	-------	-------	-----	--

Pôle valorisation des espaces

Naxos	France	100,00	100,00	IG	
Promo Métro	France	100,00	100,00	IG	
SADM	France	100,00	100,00	IG	
SEDP	France	100,00	100,00	IG	
Telcité	France	100,00	100,00	IG	
Telcité NAO	France	100,00	100,00	IG	

IG : Intégration globale
MEE : Mise en équivalence

3.26 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2016



Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le commissaire aux participations de l'État et en application de l'article L. 451-1-2-III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la RATP, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 • Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenues dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3.2 de l'annexe, qui expose les hypothèses retenues pour le calcul de l'impôt sur les sociétés au 30 juin de l'Epic RATP compte tenu des discussions en cours avec la Direction de la législation fiscale relatives au bilan fiscal d'ouverture.

2 • Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés résumés.

Paris-la Défense et Courbevoie, le 1^{er} septembre 2016
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG SA
Philippe Arnaud
Associé

MAZARS
Lionel Gotlib
Associé

ATTESTATION DES PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ

DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL



Nous attestons que, à notre connaissance, les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion semestriel ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



La présidente-directrice générale
Élisabeth Borne



Le directeur financier
Alain Le Duc

GROUPE RATP

Direction de la Communication

54, quai de la Rapée

75599 Paris cedex 12 • France

www.ratp.fr

